



## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le vingtième (20<sup>e</sup>) jour du mois de décembre 2021 à 20 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Jean Thifault, conseiller	siège # 1
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

#### **Absence motivée :**

Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
-------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

L'avis public a été affiché dans les délais.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Projet de règlement de taxation 2022 – Présentation
- 5- Système de visioconférence
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance extraordinaire

### **1- Ouverture de la séance extraordinaire**

La séance est ouverte à 20 h.

### **2- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte l'ordre du jour tel que présenté.

2021-12-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3- Période de questions**

Aucune question n'a été adressée au conseil.

#### **4- Projet de règlement de taxation 2022 - Présentation**

Le projet de règlement de taxation 2022 est présenté. Ce projet de règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du 17 janvier 2022.

<b>SECTEUR</b>	<b>TARIF 2022 VS 2021</b>	<b>Explication</b>
Service d'aqueduc	Augmentation de 13,5%	Ajustement salaire pour la gestion des appels et programme de prévention et d'entretien;
Service d'égouts	Diminution de 8%	Surplus accumulé pour la vidange des étangs;
Déchets	Gel du tarif	Possible malgré la hausse des coûts de transport et de cueillette, car il y a plus de cueillette de matières organiques;
Matières organiques	Augmentation de 10%	Ajustement dû à l'augmentation des coûts de transport, cueillette et traitement;
Matières recyclables	Diminution de 40%	Ajustement dû à l'augmentation de la compensation RecycQC; -résidence permanente : de 30\$ à 18,50\$ -résidence secondaire : de 16\$ à 10\$
Vidange des boues septiques	Diminution de 5 %	Ajustement des frais facturés pour les vidanges supplémentaires;
Services des incendies	Augmentation de 48%	Ajustement nécessaire dû à l'ajout des assurances; de la quote-part MRC; du budget de la Régie et de la mise de côté pour l'achat éventuel d'un camion; - toute résidence: de 58\$ à 86\$
Déneigement	Augmentation de 4%	Ajustement salarial;
Voirie d'été	Augmentation de 11,5%	Ajustement salarial et augmentation de l'abat-poussière et de ponceaux.

Je, soussigné, Richard Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un projet de règlement sur la taxation 2022 - fixant le taux de la taxe foncière générale, la tarification des services, les compensations, les taux d'intérêt sur les arrérages, le nombre ainsi que la date des paiements.

#### **5- Système de visioconférence**

CONSIDÉRANT la nécessité de tenir des rencontres à la fois à distance et en présentiel;

CONSIDÉRANT QUE le matériel actuel ne permet pas d'offrir une qualité de communication dans ce type de rencontre;

CONSIDÉRANT l'expertise de Solutions Informatiques INSO en matière de visioconférence;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues par Solutions Informatiques INSO;

Il est proposé par M. Jean Thifault,  
et résolu :

DE PROCÉDER à l'achat du système de visioconférence tel que détaillé dans la soumission no 2 de Solutions Informatiques INSO, au coût de 9 967,47\$ plus taxes.

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2021-12-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **6- Période de questions**

Un citoyen demande ce qui est prévu pour les fosses septiques des résidences de tourisme. Le directeur général répond que les résidences de tourisme sont vidangées minimalement tous les 2 ans.

Un citoyen demande s'il y a des frais prévus pour les fausses alarmes incendie. Le directeur général répond qu'il existe des frais appliqués par la Régie des rivières, mais les montants ne sont pas gérés par le règlement de taxation.

Un citoyen demande s'il y a une obligation d'obtenir plusieurs soumissions pour l'achat du système de visioconférence. Le directeur général répond que le montant est inférieur au seuil prévu au règlement de gestion contractuelle donc il est possible de conclure le contrat de gré à gré.

#### **7- Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 26.

2021-12-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Denyse Blanchet  
Mairesse

---

William Leclerc Bellavance  
Directeur général / secrétaire-trésorier